

PROCES VERBAL

de la réunion du Conseil municipal

en date du 30 juin 2017

L'an deux mille dix-sept et le trente du mois de juin à dix-sept heures, le Conseil municipal de la commune de Pontamafrey-Montpascal, convoqué en session extraordinaire, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur FALQUET Philippe, maire.

Présents : Avanzi Louis ; Bois Corinne ; Chavanon Céline ; Chêne Alain ; Falquet Philippe ; Pauchard Xavier ; Rousseau Pascal ; Stasia Jean-Michel.

Absents excusés : Duprat Jean ; Joulins Laurent ; Truchet Kelly.

Secrétaire : Rousseau Pascal.

Election partielle d'un sénateur dans le département de la Savoie, le 24 septembre 2017

Conformément à l'arrêté préfectoral en date du 21 juin 2017, Monsieur le Maire explique à l'assemblée qu'il importe de désigner un délégué titulaire ainsi que 3 suppléants, pour l'élection partielle du 24 septembre 2017.

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des modalités afférentes au vote d'un délégué titulaire et de 3 suppléants, il est procédé à l'élection de ceux-ci.

Mise en place du bureau électoral

Président : Falquet Philippe, maire

Secrétaire : Rousseau Pascal

Les 2 conseillers municipaux les plus âgés : Pauchard Xavier
Avanzi Louis

Les 2 conseillers municipaux les plus jeunes : Chavanon Céline
Bois Corinne

Election du délégué titulaire :

Effectif légal du Conseil municipal : 11
Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre d'élus présents : 8
Procuration : 0

Monsieur Falquet Philippe, seul candidat déclaré, a été élu au 1^{er} tour avec 8 voix.

Monsieur Falquet Philippe a déclaré accepter ce mandat de délégué titulaire.

Election de 3 suppléants :

Effectif légal du Conseil municipal : 11
Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre d'élus présents : 8
Procuration : 0

Election d'un 1^{er} suppléant

Monsieur Rousseau Pascal, seul candidat déclaré, a été élu au 1^{er} tour avec 8 voix.

Monsieur Rousseau Pascal a déclaré accepter ce mandat de suppléant.

Election d'un 2nd suppléant

Monsieur Avanzi Louis, seul candidat déclaré, a été élu au 1^{er} tour avec 8 voix.

Monsieur Avanzi Louis a déclaré accepter ce mandat de suppléant.

Election d'un 3^{ème} suppléant

Monsieur Pauchard Xavier, seul candidat déclaré, a été élu au 1^{er} tour avec 8 voix.

Monsieur Pauchard Xavier a déclaré accepter ce mandat de suppléant.

La séance est levée. Il est 17 heures 30.

Pour diffusion
Le Maire